



Conseil Economique Social Environnemental et Culturel de Corse  
Cunsigliu Economicu Sociale di l'Ambiente e Culturale di Corsica

Le CESEC de Corse a impulsé la création d'une Cellule de Veille Covid-19 chargée de recenser, dans un premier temps, l'ensemble des difficultés rencontrées par l'ensemble des secteurs sus-cités, mais aussi leurs demandes, les initiatives et mesures déjà prises au niveau national comme local, celles à renforcer et poursuivre, celles à créer et à relayer à l'échelon régional.

Ce travail de recensement a fait l'objet d'une première expression du CESEC.

Aujourd'hui, il s'agit de préparer la deuxième expression du CESEC.

Le Gouvernement a présenté le 28 avril 2020, la stratégie nationale de sortie du confinement et la date du 11 mai 2020 a marqué le début du déconfinement.

Le déconfinement sera progressif. Une première phase durera du 11 mai au 2 juin avec ouverture progressive de certains établissements ou lieux accueillant le public. S'il n'y a pas de retour de l'épidémie, une deuxième phase sera mise en œuvre jusqu'à l'été.

Le plan de déconfinement ne sera pas le même dans tous les départements et régions de France.

En fonction du nombre de porteurs du Covid-19 identifiés, du taux d'occupation des services hospitaliers et des capacités de tests, des spécificités territoriales seront mises en place par les élus locaux.

La prise en compte des situations et réalités territoriales nous amène à nous interroger sur ce que doit être le plan de déconfinement pour la Corse.

Le CESEC entame ainsi la préparation de sa deuxième expression afin d'apporter sa contribution et éclairer utilement les décideurs quant aux besoins et attentes des acteurs locaux.

Le questionnaire qui vous est soumis aborde la sortie progressive du confinement de deux manières. Une approche globale (partie I) tout d'abord, puis sous l'angle plus spécifique des différents items développés par le gouvernement (partie II)

Les questions posées sont indépendantes les unes des autres et appellent, pour la majorité, des réponses ouvertes. Vous avez la possibilité d'y répondre à tout ou partie d'entre elles.

Vous avez également la possibilité, si vous le souhaitez de nous faire parvenir une contribution écrite sur le déconfinement.

NOM : Barbe

PRENOM :michele

ORGANISATION : Maison de l'architecture et du cadre de vie de corse

I : Comment aborder la sortie progressive du confinement ?
--

I.1 Au titre de votre organisation, comment appréhendez-vous le déconfinement ?

L'activité va reprendre petit à petit en adaptant un nouveau calendrier et des gestes barrières.

I.2 Les mesures proposées pour sortir progressivement du confinement, vous paraissent-elles appropriées à votre activité ?

Les mesures évoluent sans cesse en fonction de la disparation du Covid, et demande donc un effort d'adaptation qui impactent le calendrier de déroulement des taches.

I.3 Votre organisation dispose elle de moyens suffisants pour appliquer ces mesures ?

Elle trouve les moyens avec un impact financier.

I.4 Dans la négative, quelles sont les difficultés pressenties pour organiser et reprendre les activités durant la période de sortie progressive du confinement ?

Il est trop tôt pour chiffrer l'impact financier.

I.5 De quels moyens souhaitez-vous disposer pour vous guider et vous accompagner vers le déconfinement ?

D'une adaptation progressive des règlementations tenant l'aspect financier de l'impact du COVID

I.6 Comment votre organisation entend elle s'organiser pour une sortie progressive du confinement?

Une nouvelle adaptation des actions que nous avons entreprise avant le Covid , tenant compte des problématiques soulevées par cette crise.

Des informations via les sites dédiés et des organisations auxquelles nous sommes affiliés.

I.7 Pensez-vous que la crise que nous avons vécu ces deux derniers mois va impacter, post-déconfinement, les relations professionnelles, et/ou sociales (ou interpersonnelles) ? Si oui, de quelle manière, ou si non, pourquoi ?

- impact au niveau financier qui reste à étudier en définissant à la fois des opportunités et des priorités.

- impact sur l'organisation du travail en optimisant l'outil visio , reduction des temps de transport et de l'empreinte carbone.

II : Comment appréhendez-vous le plan stratégique de sortie du confinement ?

Sur le plan sanitaire

**Mesures gouvernementales**

- *Le respect des gestes barrières et de distanciation physique*
- *Le port du masque du masque s'imposera dans certaines situations : les entreprises sont invitées à équiper leurs salariés de masques lorsque cela sera justifié par leurs situations de travail ; les personnels de l'Etat et des collectivités locales seront également équipés ; des masques seront fournis aux personnels de l'Education nationale et des masques seront mis à disposition des enfants scolarisés et des collégiens ; Des mesures de soutien à l'achat de masques sont mises en place (l'Etat prendra en charge 50% du coût des masques grand public achetés à partir du 28 avril par les collectivités locales, dans la limite d'un prix de référence ; une enveloppe hebdomadaire de 5 millions de masques lavables sera destinée aux citoyens les plus précaires, via les CCAS et les acteurs associatifs)*
- *Objectif : effectuer 700 000 tests virologiques par semaine à partir du 11 mai. Si test positif, identification des cas contacts;*
- *Pour casser les chaînes de transmission, isoler au plus vite les porteurs du virus pour protéger leurs proches. Cette politique repose sur la responsabilité individuelle et le civisme de chacun mais, si nécessaire, des dispositifs de contrôle seront mis en place ; projet de création de l'application Stop Covid, pour permettre aux personnes qui ont croisé une personne testée positive d'intégrer un parcours sanitaire.*

**INTERROGATIONS**

**REPONSES**

- 1) Avez-vous suffisamment de visibilité quant aux protocoles sanitaires ?
- 2) Etes-vous suffisamment informés sur les dispositifs, équipements, calendrier progressif, etc. ? si non, que faudrait-il faire ?
- 3) Etes-vous rassuré par les mesures préconisées ? si non, pourquoi ?
- 4) Etes-vous pour une massification des tests ? si oui, selon quelle organisation ?
- 5) Seriez-vous favorable à ce que le port du masque soit rendu obligatoire pour tous et partout ?
- 6) Comment rendre matériellement possible la généralisation du port du masque en Corse ?
- 7) Comment accueillir et accompagner les personnes

**Evolution de la présence du virus , donc des gestes barrières. Rester vigilants et garder certains reflexes utilisation du gel hydroalcoolique et geste barrières , port du masque dès qu'il y a un risque avéré.**

**Isoler les personnes contaminés , en s'inspirant des méthodes qui ont fait preuve d'efficacité dans d'autres regions.**

placées en isolement, soit à leur domicile, soit dans les lieux dédiés à cet effet ?	
--	--

<u>Concernant les transports</u>	
<b>Mesures gouvernementales</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La capacité d'accueil sera réduite pour respecter la distanciation physique, pendant au moins trois semaines à partir du 11 mai ;</i></li> <li>- <i>Les opérateurs de transport doivent s'organiser pour assurer le respect des mesures de distanciation physique et des gestes barrières : condamnation d'un siège sur deux dans les bus...</i></li> <li>- <i>Le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun, les trains, les taxis, les avions</i></li> <li>- <i>Les déplacements longue distance (&gt;100 km) ne seront possibles que pour motif impérieux, personnel ou professionnel</i></li> </ul>	
INTERROGATIONS	REPONSES
8) Considérez-vous les mesures envisagées dans les transports comme suffisantes et adaptées à la situation ?	<b>Oui elles évoluent.</b>
9) Que pensez-vous de la possibilité de pouvoir se déplacer (dans la limite des 100 kms) d'un département à l'autre ?	<b>HS</b>
10) Jugez-vous opportun d'adapter et de prévoir des mesures de déplacement spécifiques à la Corse (transports internes et transports externes) ?	<b>Non puisque le virus ne circule plus.</b>
11) Si oui, lesquelles ?	

**Concernant la scolarité :**

**Mesures gouvernementales**

- *Calendrier échelonné :*
  - *pour les écoles maternelles et élémentaires : à partir du 11 mai, sur la base du volontariat ;*
  - *pour les collèges : à partir du 18 mai, en commençant par les classes de 6e et de 5e, seulement dans les départements où le virus circule peu ;*
  - *pour les lycées : la décision sera prise fin mai ; la reprise se ferait début juin en commençant par les lycées professionnels.*
  
- *Modalités de reprise :*
  - *15 élèves par classe maximum ;*
  - *une vie scolaire organisée autour des gestes barrière et la distanciation physique ;*
  - *mise à disposition de gel hydroalcoolique.*
  
- *Le port du masque est :*
  - *fortement déconseillé pour les enfants en école maternelle ;*
  
  - *non recommandé pour les enfants en école élémentaire, mais des masques pédiatriques seront mis à disposition dans les écoles ;*
  - *obligatoire pour les collégiens, y compris dans les cars scolaires, des masques seront mis à disposition dans les collèges notamment pour la fourniture des élèves qui n'auront pas pu s'en procurer ;*
  - *obligatoire pour les encadrants et enseignants.*

*Les enfants suivront leur scolarité: soit dans leur établissement scolaire, dans la limite de 15 élèves par classe ; soit chez eux, avec un enseignement à distance ; soit en étude (si les locaux scolaires le permettent), ou dans des locaux périscolaires mis à disposition par les collectivités territoriales pour des activités culturelles, de sport, santé, ou civisme.*

- *Concernant les crèches :*
  - *réouverture à partir du 11 mai ;*
  - *10 enfants maximum, éventuellement plusieurs groupes de 10 enfants sont possibles si les conditions et l'espace le permettent ;*
  - *pas de port du masque pour les enfants de moins de 3 ans ;*
  - *port du masque grand public obligatoire pour les professionnels de la petite enfance.*

**INTERROGATIONS**

**REPONSES**

12) Quelle (s) mesure (s) préconiseriez-vous relatives aux conditions de reprise de l'école en septembre prochain

**Voir en fonction de l'évolution il est important que l'école reprenne.**

## Concernant l'activité professionnelle

### Mesures gouvernementales

- *Le télétravail doit être maintenu partout où cela est possible. Si le télétravail n'est pas possible : les horaires décalés devront être encouragés, pour réduire au maximum la présence simultanée des personnes à la fois sur le lieu de travail et dans les transports.*
- *Concernant les entreprises en difficulté, elles pourront continuer à bénéficier :*
  - *du dispositif d'activité partielle, jusqu'au 1er juin. Il sera ensuite adapté progressivement, afin d'accompagner la reprise d'activité si l'épidémie est maîtrisée ;*
  - *des mesures de chômage partiel, qui permettent au salarié de toucher 84% de sa rémunération nette,*  
*60 guides métiers seront publiés pour aider les entreprises à s'organiser*

### INTERROGATIONS

### REPONSES

13) Ces mesures vous paraissent elles appropriées ?

**Mesures appropriées voir l'évolution en fonction de la situation.**

14) Dans la négative, quelles difficultés pourriez-vous rencontrer ?

**Le télé travail est à prolonger au delà du déconfinement .**

## Concernant les achats et besoins essentiels

### Mesures gouvernementales

- *La majorité des commerces ouvriront à partir du 11 mai, en respectant des mesures de protection sanitaire : limiter le nombre de personnes dans les magasins; respecter la distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne ; protéger le personnel ; recommander le port du masque pour les clients voire de l'imposer ;*
- *concernant les cafés et restaurants, une décision sera prise fin mai pour une éventuelle réouverture le 2 juin ;*
- *les marchés de plein air et halles couvertes rouvriront à partir du 11 mai si les distances de sécurité entre les consommateurs sont garanties. Les maires ou préfets pourront revenir sur cette autorisation s'ils constatent l'impossibilité de garantir le respect des gestes barrières ;*
- *concernant les centres commerciaux de plus de 40 000 m<sup>2</sup> : les préfets pourront décider de les maintenir fermés s'ils estiment que la zone de chalandise de ces commerces va au-delà du bassin de vie. Dans ce cas, seuls les magasins alimentaires et essentiels déjà ouverts situés à l'intérieur du centre commercial restent ouverts.*

#### INTERROGATIONS

- 15) Comment votre organisation appréhende la saison touristique à venir ?
- 16) Quelles seraient les moyens spécifiques à mettre en œuvre pour apporter un soutien au secteur ?

#### REPONSES

**Les décisions annoncées par le gouvernement vont dans le bon sens . Rassurer sur la destination Corse comme l'a commencer la Grece.  
Confirmer la reouverture d'orly au plus tôt.**

## Concernant la vie sociale

### Mesures gouvernementales

- À partir du 11 mai, il sera possible de :
  - *circuler librement, sauf pour les déplacements à plus de 100 km du domicile, qui ne seront possibles que pour un motif impérieux, qu'il soit familial ou professionnel ;*
  - *pratiquer un sport individuel en extérieur ;*
  - *se rendre à nouveau dans les parcs et jardins , uniquement dans les départements où le virus circule faiblement et sous réserve des décisions des gestionnaires de ces espaces ;*
  - *se rendre dans les médiathèques, bibliothèques, les petits musées et les petits monuments ;*
  - *se rendre dans les lieux de cultes, qui resteront ouverts. Ils n'organiseront cependant pas de cérémonie, au moins jusqu'au 2 juin ;*
  - *se rendre aux cérémonies funéraires qui resteront limitées à 20 personnes ;*
  - *se rendre dans les cimetières, qui seront rouverts au public ;*
  - *participer à des rassemblements limités à 10 personnes*
- Cependant,
  - *il ne sera pas possible de pratiquer de sport dans les lieux couverts, ni de sport collectif, ni de sport de contact (la liste précise sera diffusée par le ministère des sports) ;*
  - *les plages seront inaccessibles au moins jusqu'au 2 juin ;*
  - *les grands musées, grands monuments, cinémas, salles de théâtres, salles de concert, salles des fêtes, salles polyvalentes resteront fermés ;*
  - *les manifestations de plus de 5000 participants (sportives, culturelles, etc.) ne pourront pas se tenir avant le mois de septembre ;*
  - *la saison actuelle des sports professionnels dont le football ne reprendra pas ;*
  - *les mariages continueront d'être reportés, sauf urgences ;*
  - *la décision des conditions de réouverture des cafés et restaurants sera prise à la fin du mois de mai.*

#### INTERROGATIONS

- 17) Les inquiétudes et craintes exprimées dès l'annonce du confinement, sont-elles confirmées ?
- 18) Les réponses transitoires apportées par les pouvoirs publics, devront-elles être prolongées ? renforcées ?
- 19) Si oui, de quelle manière ?
- 20) Quels seraient les moyens spécifiques à mettre en œuvre pour apporter un soutien aux secteurs culturels et sportifs ?

#### REPONSES

**Les mesures progressives pour sortir du confinement n'ont pas été à mon avis suffisamment anticipées.**

**Il y aurait dû avoir plus de réactivité à partir du 11 Mai et les semaines suivantes quand il s'est avéré que la présence du virus diminuait voir disparaissait, l'accès aux plages pour les résidents seuls présents en Corse ont été tardives , ainsi que la possibilité de conserver certaines manifestation**

<p>21) Peut-on envisager la fréquentation des plages encadrée, limitée à la baignade sans y séjourner?</p> <p>22) Pourrait -on envisager une fréquentation des espaces de plein air en général en la réglementant?</p> <p>23) Est-il possible d'envisager de nouvelles formes pour des évènements culturels qui respectent les mesures sanitaires ?</p>	<p>culturelles en août étaient malheureusement hors sujet, ainsi que l'éventualité, voir la demande de faire le point le 2 juin et non le 23 a été difficile à faire entendre.</p> <p>Oui il faut dès maintenant voir ce qui peut même tardivement voir ce qu'on peut encore faire au cas par cas.</p>
---	--